



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 21 novembre 2025

Fonctions transverses

L'urgence sociale des cheminot-e-s des Fonctions transverses.

À l'heure du morcellement et de la filialisation des activités ferroviaires de la SNCF, l'austérité budgétaire imposée, malgré des bénéfices record, essore les services transverses qui sont aujourd'hui vidés de leurs emplois et prérogatives métiers. Pour la CGT, les mises en plaque, l'Intelligence Artificielle, la digitalisation, la mobilité contrainte et les incertitudes ne doivent pas être le seul horizon pour ces cheminots.

Alerte rouge sur les métiers et les conditions de travail !

Qu'ils ou elles soient des services médicaux, sociaux, administratifs, paie et famille, de la SUGE, de l'informatique ou encore de l'immobilier, les cheminots des fonctions transverses subissent des réorganisations depuis de trop nombreuses années. Les ambitions des différentes directions dans les projets portés d'ici à 2030 ne laissent pas beaucoup de perspectives et nécessitent la construction d'un rapport de force.

Service Médical !

Les infirmières des cabinets médicaux d'OPTIM' Services dénoncent un blocage total de leur évolution professionnelle et salariale (postes et salaires gelés à la classe 5), et ce, malgré un GIE affichant 26 millions d'euros de bénéfices.

Ce refus de reconnaissance est d'autant plus inacceptable que la Direction justifie la situation en évoquant un simple "ressenti" de charge de travail, et accuse les salariées d'être responsables des retards de visite en raison de leurs arrêts maladie et de mauvaise volonté de délégation des médecins.

En 2025, aucun départ d'infirmière n'a été remplacé. L'absurdité atteint son comble avec les postes de secrétaires médicales occupés par des alternantes qui se retrouvent à former les intérimaires.

Pour masquer ce déficit de personnel qualifié, la Direction a mis en place une "Task Force" qui est des plus « précaire » surtout sur la réglementation du travail, par conséquent celle-ci envisage aussi le recours à des logiciels ou aux Assistantes de Santé au Travail (AST).

Ces choix témoignent d'un mépris total pour la profession et mettent en péril la qualité du suivi des cheminots. **La CGT exige l'embauche d'infirmières et secrétaires médicales, l'ouverture des cabinets médicaux à l'ensemble des cheminot-e-s actifs et retraités et l'accès immédiat à la classe 6 pour le personnel infirmier, en cohérence avec leurs responsabilités accrues.**

Agence Paie et Famille - On nous a menti !

La création du GIE ne devait rien changer. Force est de constater qu'aujourd'hui, les gestionnaires en APF sont devenus des « prestataires de services ». Cela, bien souvent au mépris de la réglementation et des accords signés.

Les outils mis à disposition sont souvent trop lents et inadaptés aux nouveautés, parfois même inutilisables.

De plus, dans un contexte en constante évolution, le métier "paie" demande une adaptation continue aux process sans réelle formation adéquate. La gestion par thème n'a rien arrangé. Cela nuit de plus en plus aux conditions de travail.

Système d'information – Destination 2030

Dans le cadre du projet Destination 2030, SNCF Voyageurs entend reprendre en main la gouvernance de son système d'information.



Elle compte créer pour cela une Direction Numérique Voyageurs constituée d'une direction Délégation de Service Public, d'une direction TGV Europe, d'une direction Matérielle et d'une direction Transverse Voyageurs (ex PF-PR). Cette nouvelle entité laisse craindre une prise d'autonomie de la SA et une perte de gouvernance globale du SI. La SA entend également privilégier la mise en concurrence et l'usage de progiciels du marché laissant craindre pour l'avenir d'une partie d'eSNCF. La solidarité entre SA du groupe ne semble plus être de mise.

SUGE : plateforme GU en île de France

À la SUGE, la mise en concurrence et les Régions qui décident de ne pas contractualiser de moyens pour la sûreté de leur gare et de leurs trains, font également peser beaucoup d'incertitudes. De plus, les effectifs recrutés en 2024 dans le cadre des JO sont en train de disparaître alors que la sûreté dans les gares, les trains et sur le réseau se dégrade en raison des suppressions de postes.

Dans les Directions Zonales Sûreté, la direction s'attaque aux fonctions support. La création d'une plateforme regroupant tous les GU des DZS parisiennes avec de nombreuses suppressions de postes est également annoncé en Ile de France.

La gestion locale reposera, une nouvelle fois, sur les dirigeants de proximité déjà débordés par les tâches administratives. Cette logique de fonctionnement en plaques se fait au détriment de la qualité de vie au travail avec une recrudescence des erreurs sur l'utilisation des agents de la SUGE.

CPRPF sous tension

Depuis plusieurs mois, le SRTEL (plateforme téléphonique de la CPR) traverse une crise profonde.

Les agents subissent une surcharge constante liée aux retards de campagnes, aux pics d'activité, et à un manque criant d'effectifs.

Résultat : conditions de travail dégradées, épuisement croissant, et forte dégradation du service rendu aux cheminots du régime spécial et du régime général (temps d'attente, répétitions d'appels, baisse des indicateurs COG).

La CGT demande des renforts immédiats, une réévaluation des effectifs, et une meilleure reconnaissance du travail des agents. Elle alerte également sur les projets d'intelligence artificielle qui pourraient menacer l'emploi, et sur l'absence de réponse concernant les procédures d'accident du travail.

La CGT dénonce également le projet de fermeture du service de la gestion des populations sensibles, notamment les Cadres Supérieurs et les agents SNCF de la CPR. La fermeture de ce service historique pose de réelles questions de confidentialité.

Immobilier : Contrat de services immobilier

Fin septembre, la CGT a rencontré la Direction de l'Immobilier pour évoquer le prochain contrat de services immobiliers (CSI). Ce contrat de prestation entre les différentes SA et la holding sera signé pour 6 ans, avec une clause de revoyure dans 3 ans et renouvelable une fois.

Si celui-ci semble conforme aux revendications de la CGT pour une branche immobilière intégrée, la CGT met cependant l'accent sur le cadre légal en particulier vis-à-vis des filiales TER. De plus elle alerte sur les conditions de travail des encadrants, la répartition des missions entre les services RH et DAF et porte la revendication de mise en place de référent RH de proximité.

Reprographie et service courrier en danger

La CGT s'interroge sur l'avenir des centres de reprographie. En effet malgré la réinternalisation d'un certain nombre de commandes, la pyramide des âges ne cesse de croître et certaines reprographies comptent très peu d'agents. Si des embauches ne sont pas réalisées rapidement, certains sites pourraient être menacés de fermeture.

De plus, après avoir fermé les tris et externalisé le courrier, la direction projette d'entériner la fin du courrier interne.

Les Cheminot-e-s des services transverses constituent un pilier essentiel du fonctionnement de la SNCF. Par leur expertise, leur coordination et leur rôle fédérateur, ils garantissent l'unicité de l'entreprise et la cohérence des missions exercées par l'ensemble des cheminots. Leur maintien et leur reconnaissance sont indispensables pour assurer un service public ferroviaire fiable, performant et homogène sur tout le territoire.

La CGT appelle l'ensemble des Cheminots de ces services à s'inscrire dans l'action de grève du 2 décembre pour combattre l'austérité et l'éclatement du service public SNCF !